

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Romans-sur-Isere-Violation-des-regles-d-entreposage-de-matieres-fissiles-et-prise-de-risque-a-l-usine-Framatome>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Romans-sur-Isère : Violation des règles d'entreposage de matières fissiles et prise de risque à l'usine Framatome**

7 septembre 2018

France : Romans-sur-Isère : Violation des règles d'entreposage de matières fissiles et prise de risque à l'usine Framatome

Prise de risque de criticité à l'usine Framatome de Romans-sur-Isère (Drôme) où sont fabriqués les assemblages de combustible nucléaire. Des matières fissiles ont été stockées sur un emplacement non autorisé mais qui a pourtant été balisé, juxtaposé à l'entreposage réglementaire. L'évènement, découvert le 30 août 2018, révèle une méconnaissance des règles de sûreté les plus élémentaires. En effet, le risque encouru dans une telle situation est qu'une réaction nucléaire en chaîne démarre toute seule, ce qui arrive lorsqu'une masse de matière fissile trop importante est réunie au même endroit. Depuis combien de temps cet entreposage risqué et non autorisé était-il là ? Potentiellement 2 mois.

Ce que dit l'ASN :

Entreposage de matière uranifère sur un emplacement non régulièrement autorisé

Publié le 13/09/2018

Usines de fabrication de combustibles nucléaires Framatome (Romans-sur-Isère) - Fabrication de substances radioactives - Framatome

Le 6 septembre 2018, Framatome a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif relatif à l'entreposage de matière uranifère sur un emplacement n'ayant pas été préalablement autorisé conformément aux règles applicables à l'installation.

L'installation nucléaire de base (INB) n° 98 est dédiée à la fabrication d'éléments de combustible neufs utilisés dans les réacteurs à eau sous pression, tels que ceux exploités par EDF. Dans cette installation, la matière nucléaire utilisée est de l'uranium avec un taux d'enrichissement maximal de

5 %. L'atelier « pastillage » a pour objectif de transformer la poudre d'uranium en pastilles. Dans cet atelier, la matière uranifère est conditionnée dans des bouteillons. **Afin de prévenir les risques de criticité [1]**, les [règles générales d'exploitation](#) de l'installation, approuvées par l'ASN, prévoient que les bouteillons sont entreposés soit directement au sol, soit en chariots porte-bouteillons sur des emplacements balisés à cet effet. Par ailleurs, **toute modification de l'implantation est soumise à l'avis du service « sûreté ».**

En prévision des travaux de l'arrêt d'été, un entreposage de douze chariots porte-bouteillons de l'atelier pastillage devait être déplacé temporairement. La modification de l'entreposage a été validée par le service sûreté puis mise en œuvre : douze emplacements temporaires ont été matérialisés le **28 juin 2018** par un balisage au sol.

Le **30 août 2018**, un ingénieur sûreté a détecté, lors d'un contrôle par sondage, la **présence d'un chariot entreposé sur un emplacement supplémentaire, à proximité des douze emplacements temporaires formellement autorisés. Ce nouvel emplacement n'avait pas fait l'objet d'une autorisation préalable du service sûreté.**

Du fait de la nature de la matière uranifère entreposée et de l'existence de marges de sûreté, ce non-respect des règles d'entreposage n'a conduit à aucun accident de criticité. Ainsi, cet événement n'a pas eu de conséquence sur les travailleurs ou sur l'environnement.

Cependant, **en raison du non-respect d'une règle de sûreté relative à la prévention du risque de criticité, l'incident a été classé au niveau 1** de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires) qui en compte 8.

Dès la détection de cette anomalie, les équipes de Framatome ont déplacé le chariot présent à cet endroit vers un autre emplacement autorisé et ont supprimé le **balisage de l'emplacement indûment créé.**

À la suite de cet événement, l'exploitant a vérifié la conformité du reste des entreposages de l'installation et n'a pas constaté d'autre écart.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Entreposage-de-matiere-uranifere-sur-un-emplacement-non-regulierement-autorise>

Ce que dit Framatome :

Framatome Romans : écart à la règle de modification d'emplacements d'entreposage de matière uranifère

Publié le 07 septembre 2018

Sur le site Framatome de Romans-sur-Isère, l'installation des combustibles de puissance est dédiée à la fabrication de combustibles uranium pour alimenter les réacteurs de production d'électricité. Dans cette installation, l'atelier Pastillage a pour vocation de transformer la poudre d'uranium en pastilles d'uranium. L'atelier génère également de la matière uranifère sous forme de poudre et de pastilles. Cette matière est récupérée dans des bouteillons afin d'être ensuite réintroduite dans le procédé de fabrication.

Toute matière uranifère entreposée dans des bouteillons, soit directement au sol, soit en chariots porte-bouteillons, doit l'être sur un emplacement marqué après validation par le service Sûreté.

Dans le cadre d'une demande de modification pour travaux pendant l'arrêt d'été, un entreposage de douze chariots porte-bouteillons situé dans l'atelier Pastillage est déplacé temporairement. En application du processus de modification d'emplacements d'entreposage, un nouveau plan de marquage est validé par l'équipe Sûreté puis les douze emplacements temporaires sont matérialisés au sol.

Le 30 août 2018, un contrôle interne détecte la présence d'un chariot porte-bouteillon sur un **treizième emplacement matérialisé, contigu à l'un des emplacements temporaires nouvellement créés. Or, ce treizième emplacement n'a pas été autorisé comme la procédure le nécessite.** Le chariot porte-bouteillons a immédiatement été déplacé sur un emplacement validé et le marquage au sol de l'emplacement non autorisé a été supprimé.

Cette anomalie n'a eu aucune conséquence sur le personnel ou l'environnement. Elle constitue cependant un écart vis à vis du référentiel de sûreté/criticité du site. Aussi, Framatome Romans a proposé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire de le classer au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES*) graduée jusqu'à 7.

*L'échelle INES (International Nuclear Event Scale) comprend 8 niveaux de gravité croissante. Elle est graduée de 0 à 7. En France, plusieurs centaines d'incidents sont classés chaque année au niveau 0 ou 1.

L'usine Framatome de Romans-sur-Isère fabrique des combustibles pour les réacteurs de production d'électricité et pour des réacteurs de recherche. Ses clients sont des électriciens, des centres de recherche et des universités du monde entier. Elle emploie plus de 800 salariés.

<https://www.framatome.com/FR/businessnews-1403/framatome-romans-ecart-a-la-regle-de-modification-d-emplacements-d-entreposage-de-matiere-uranifere.html>

Notes

[1] Le risque de [criticité](#) est défini comme le risque de démarrage d'une [réaction nucléaire](#) en chaîne lorsqu'une masse de matière [fissile](#) trop importante est rassemblée au même endroit.